

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allemans**

**EN DATE DU 27/01/2023**

Date de convocation : 20/01/2023

L'An Deux Mil Vingt Deux, le 27 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemans, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence d'Allain Tricoire, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

**Absent** :

**Absents excusés** : DUTEAU Vanessa.

**Absents représentés** : GILLAIZEAU Fabrice (Procuration MOULINIER Jean)

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur BORDERIE Daniel est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 13/01/2023. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté

## **Ordre du jour de la séance :**

- Encaissement chèque Groupama – Délibération
- Participation communes RPI repas cantine scolaire – Délibération
- Réhabilitation ancien stade : demande subvention - Délibération

### **Encaissement chèque Groupama – Délibération 2023-02**

Il est proposé d'encaisser le chèque de 1 048.36€ de la compagnie d'assurance Groupama en contrepartie des différents sinistres électrique survenu courant de l'été 2022.

### **Participation communes RPI repas cantine scolaire – Délibération 2023-03**

Il est proposé aux communes adhérentes au RPI de la Sauvanie mais n'ayant plus d'école à charge de participer aux frais de confection des repas de leurs enfants.

Les modalités du calcul de cette participation sera faite par le biais d'une convention signée par chaque commune adhérente.

### **Réhabilitation ancien stade de foot : Demande subvention CD 24 – Délibération 2023-04**

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Dordogne au titre des Contrats de Contractualisation pour la réhabilitation de l'ancien stade de foot en aire de camping car ainsi qu'un aménagement paysager privilégiant la biodiversité.

Le Procès verbal est mis en ligne le 02/02/2023

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Maire
		